

Le Canada tient un Sommet du G7 pour discuter des enjeux de concurrence liés à la tarification algorithmique

Publié le 03 octobre 2025

Le Sommet des autorités de la concurrence et des décideurs politiques du G7, organisé par le Bureau de la concurrence du Canada et le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique canadien, s'est conclu hier après-midi à Ottawa.



Le Sommet portait principalement sur les enjeux de concurrence dans le domaine numérique, en particulier la tarification algorithmique et ses répercussions sur la concurrence, les marchés et l'économie, notamment :

- les expériences récentes en matière d'application des règles de concurrence, et les stratégies de détection;
- les nouveaux enjeux de politique découlant des comportements observés sur les marchés numériques;
- les consultations, études et plaidoyers récents;
- les répercussions potentielles de la tarification algorithmique sur le droit et la politique de la concurrence.

L'événement a accueilli des délégués des autorités de concurrence ainsi que des représentants gouvernementaux de l'Allemagne, du Canada, de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et de l'Union européenne. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a également pris part au Sommet. À la demande du Canada, l'OCDE a préparé et présenté un nouveau document d'orientation portant sur la tarification algorithmique et la concurrence (disponible en anglais seulement) afin d'alimenter les discussions.

S'appuyant sur les travaux des précédents Sommets des autorités de la concurrence et des décideurs politiques du G7, les autorités de la concurrence ont publié une mise à jour du recueil des approches visant à améliorer la concurrence sur les marchés numériques (en anglais seulement). Ce recueil montre l'ampleur des efforts que les autorités du G7 consacrent aux marchés numériques, en détaillant le travail de chaque autorité et en soulignant les aspects communs à leurs approches.

Chaque année, le Sommet est une occasion unique pour les autorités de concurrence et les décideurs politiques de discuter de leurs expériences ainsi que des enjeux émergents et des tendances en matière de concurrence. Il est essentiel d'unir nos efforts et de mettre en commun nos connaissances entre partenaires du G7 afin de prendre en compte efficacement les activités qui ont une incidence sur la concurrence dans plusieurs pays.

« J'ai été ravi d'accueillir nos partenaires du G7 alors que nous continuons de collaborer pour faire face aux nouveaux enjeux de concurrence engendrés par l'adoption à grande échelle de nouvelles technologies. Nous avons eu une discussion approfondie sur les questions d'application de la loi et les cadres d'action nécessaires pour examiner les répercussions de la tarification algorithmique sur la concurrence, une pratique en plein essor et qui traverse les frontières. Je remercie nos partenaires du G7 d'avoir pris part à ces discussions. »

Matthew Boswell,

Commissaire de la concurrence, Bureau de la concurrence Canada

« Je remercie nos hôtes canadiens, ainsi que tous les participants, pour nos discussions animées et approfondies. C'est un honneur pour la France de présider le G7 en 2026, et nous serons heureux d'accueillir le prochain sommet Concurrence, afin de poursuivre notre dialogue déjà si riche. La confiance réciproque entre les membres du G7 et l'esprit de coopération qui l'anime depuis sa création en font un forum particulièrement approprié pour aborder les grands enjeux communs à nos sociétés. »

Benoît Cœuré,

Président, Autorité de la concurrence

En bref

- Dans le cadre de la présidence canadienne du G7 en 2025, le Canada a accueilli le Sommet des autorités de la concurrence et des décideurs politiques du G7 les 1^{er} et 2 octobre à Ottawa.
- Le G7 sera en 2026 sous présidence française.
- Le Groupe des 7 (G7) est un groupe constitué de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, ainsi que de l'Union européenne.
- Les autorités de la concurrence du G7 sont les suivantes : Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato (Italie), Autorité de la concurrence (France), Bundeskartellamt (Allemagne), Bureau de la concurrence (Canada), Competition and Markets Authority (Royaume-Uni), Direction générale de la concurrence (Commission européenne), Department of Justice (États-Unis d'Amérique), Federal Trade Commission (États-Unis d'Amérique) et Japan Fair Trade Commission (Japon).

Produits connexes

- [Recueil des approches visant à améliorer la concurrence sur les marchés numériques](#) (en anglais seulement)
- [Document d'orientation de l'OCDE : Tarification algorithmique et concurrence : nouvelles tendances et mesures prises dans les pays du G7](#) (en anglais seulement)

Liens connexes

- [Communiqué de 2024 sur la concurrence numérique \(Italie\)](#) (en anglais seulement)
- [Recueil de 2023 des approches visant à améliorer la concurrence sur les marchés numériques \(Japon\)](#) (en anglais seulement)
- [Communiqué de 2023 sur la concurrence numérique \(Japon\)](#) (en anglais seulement)
- [Recueil de 2022 des approches visant à améliorer la concurrence sur les marchés numériques \(Allemagne\)](#) (en anglais seulement)
- [Recueil de 2021 des approches visant à améliorer la concurrence sur les marchés numériques \(Royaume-Uni\)](#) (en anglais seulement)
- [Objectifs communs du G7 en matière de concurrence sur les marchés numériques pour 2021](#) (en anglais seulement)
- [Compréhension commune des autorités de la concurrence du G7 de 2019 \(Paris\)](#) (en anglais seulement)

Contact(s)

Nicola Crawford
Communications Officer
+33155040151
[Contacter par mail](#)
